Ville de
Sainte-Anne-des-Monts
Gaspésie

ADOPTION DU BUDGET 2026
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Andréanne Tousignant, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi le 15 décembre 2025, à 19 h 00**, pour **l'adoption du budget 2026** et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028. Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisations.

Cette séance sera télédiffusée sur les ondes de la Télévision Haute-Gaspésie.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 3 décembre 2025

Andréanne Tousignant
Greffière